

Bruxelles, le 19 décembre 2011

## **Analyse du budget de la Ville de Bruxelles par le groupe ECOLO**

Le Conseil communal de la Ville doit adopter le budget 2012. Les enjeux de la croissance de la population et des investissements qui sont nécessaires en matière de logement, d'enseignement ou de sécurité sont mis en évidence par le Collège.

La Ville de Bruxelles dispose d'un budget important, plus de 670 millions d'euros. Les recettes de la Ville sont également considérables avec une structure relativement saine. Il reste cependant qu'en raison de la crise financière actuelle, le budget gagnerait à être plus prudent.

**Ecolo salue les investissements réalisés en matière de logement et annoncés en matière d'écoles et de crèches.** Nous regrettons cependant le manque de vue d'ensemble et l'insuffisance d'investissements en matière d'équipements sportifs accessibles à tous les jeunes, de parcs, de plantations, d'équipements pour le troisième âge.

Pour Ecolo Ville de Bruxelles, une remarque porte sur la timidité dans l'approche du développement durable de ce budget.

En effet ni l'**Agenda 21** adopté ni la politique énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, **motion « Union Locale pour le Climat »** ne sont clairement identifiables dans le budget déposé par la majorité.

Par manque de priorités dans l'affectation des moyens, l'ambition de la Ville se limite au programme **Plage**, financé par la Région bruxelloise, pour la réduction de la consommation d'énergie, de seulement 10 bâtiments, sur les 31 initialement prévus (alors qu'il y a quelque 200 bâtiments concernés).

Le programme **Plage** vise à soutenir les communes dans le suivi des consommations d'énergie, la détection et la recherche d'anomalies dans cette consommation et les recommandations pour réduire la consommation.

La Ville a créé une cellule énergie de **4 personnes** : le responsable Énergie, son adjoint, un technicien et un administratif, pour mener à bien une opération de réduction des dépenses d'énergie. Si nous comparons cela avec le personnel de la Ville de quelque 7.000 agents, nous constatons qu'il s'agit d'une tâche très importante.

La **comptabilité énergétique** qui doit accompagner, par décision du Conseil du 5 mai 2008 n'est toujours pas jointe au budget et il est seulement possible d'avoir un aperçu de la dépense en matière d'énergie. La comptabilité énergétique est un instrument qui permet de connaître avec précision les kWh ou les m<sup>3</sup> de gaz ou les litres de mazout, qui sont consommés mensuellement et annuellement (indépendamment du prix). La collectivité peut ainsi s'assurer du suivi des efforts mis en œuvre pour arriver à une utilisation rationnelle de l'énergie. Vu l'augmentation prévisible des prix, il s'agit d'un outil de bonne gestion.

Les dépenses en matière de chauffage ont augmenté en moyenne de 70% entre le compte 2005 et le budget 2011. Entre 2005 et 2012 l'augmentation est de 84% ce qui représente en moyenne une augmentation de 14% par an.

L'électricité connaît une évolution parallèle, entre 2005 et 2006 son coût a augmenté de 64% ce qui représente une augmentation de 11% par an en moyenne.

Quelques investissements en matière d'économie d'énergie, se trouvent dans le budget, tel l'achat de chaudières de cogénération, l'installation de vannes thermostatiques, isolation ou autres. Ces investissements varient très fortement d'un département à l'autre et ne sont pas globalisés.

Comme l'année dernière les actions de l'Agenda 21 ne sont pas budgétisées.

En ce qui concerne les grands équilibres budgétaires, la Ville de Bruxelles présente un budget en équilibre.

### **Les parents pauvres du budget : les institutions culturelles**

Autre évolution à remarquer dans le budget est celle des institutions culturelles de la Ville. La politique culturelle est une priorité pour Ecolo, nous regrettons que les budgets restent inchangés ou ont très peu varié, depuis 2010, ce qui représente en réalité une réduction des moyens.

Ecolo demande à tout le moins une indexation des transferts vers ces institutions qui constituent aussi un attrait qualitatif important de la Ville et constituent l'offre culturelle au service des habitants.

Quelques chiffres pour étayer ce constat et on voit aussi que du côté de l'événementiel, via Brufête il y a une augmentation pour les frais de fonctionnement ce qui n'est pas le cas pour les Brigittines ou les Riches-Clares.

<b>Brufête</b>			
	2010	2011	2012
Fonctionnement	386.745,00	386.745,00	427.000,00
Organisation de la Nuit Blanche	155.000,00	155.000,00	155.000,00
Nuit Blanche			30.000,00
<b>Total</b>	<b>543.755,00</b>	<b>543.756,00</b>	<b>614.012,00</b>
<b>Les Brigittines</b>			
	2010	2011	2012
Fonctionnement	500.000,00	500.000,00	500.000,00
<b>Total</b>	<b>500.000,00</b>	<b>500.000,00</b>	<b>500.000,00</b>
<b>Les Riches-Clares</b>			
	2010	2011	2012
Fonctionnement	229.500,00	229.500,00	235.000,00
<b>Total</b>	<b>229.500,00</b>	<b>229.500,00</b>	<b>235.000,00</b>

## **Un manque de projet compensé par des « appel à idées ou des études »**

Le centre ville connaît une dégradation de son habitabilité perceptible par tous les habitants. L'énorme élan de revitalisation urbaine entamé par Ecolo en 1999 est retombé. Seules les opérations menées dans le cadre des contrats de quartier intègrent globalement cette dimension du centre ville habité.

**Les boulevards du centre**, axe important du pentagone qui est à l'étude dans le cadre de Béliris depuis 2000, pour lequel un permis d'urbanisme a presque abouti en 2006, et par rapport auquel Béliris continuait à travailler, fait l'objet d'une inscription pour « un master plan » à 640 000 euros ! La rue Neuve, voit encore l'inscription de 200 000 euros pour un appel à idées qui devait aboutir déjà cette année.

À ce rythme-là, ces deux axes stratégiques pour la qualité de la vie des habitants et visiteurs, pour le commerce et l'attractivité de la Ville, ne seront pas rénovés avant 2014-2015 !

Le budget de la Ville doit être complété par une approche intégrant réellement la dimension durable qui est aussi une dimension impliquant des coûts budgétaires et entraînant des coûts environnementaux pour la société. L'Agenda 21, la motion « Union Locale » pour le climat doivent constituer un des axes forts des choix budgétaires.

Ecolo Ville de Bruxelles déplore la réduction des moyens qui se répercute chaque année dans les institutions culturelles pourtant reconnues pour leur qualité : les Brigittines ou les Riches-Claires, parmi d'autres. Des investissements consentis pour des nouveaux centres ou pour la rénovation ne doivent pas « cacher » l'érosion des moyens de fonctionnement.

Marie Nagy  
Chef de groupe Ecolo à la Ville de Bruxelles